

tapage nocturne remontant à plusieurs mois

Par toitoine90, le 18/12/2011 à 04:13

Bonjour,

mes colocataires et moi avons commis un acte de tapage nocturne en mai 2011 avec, apparemment, dépôt de plainte. J'ai reçu plusieurs appels vendredi 16 décembre 2011 après 23h qui, quand je décrochais, raccrochaient directement. J'ai ensuite laissé sonner et j'ai eu un message quasi inaudible sur mon répondeur où j'ai pu entendre "commissaire" ou "commissariat" et "Dijon" (lieu des faits). J'ai tout de suite rappellé au numéro que j'ai trouvé, correspondant au commissariat de Dijon et l'on me dit que l'appel ne venait pas d'eux. J'aimerais d'abord savoir s'il est possible d'établir quelque relation que ce soit (convocation, information, etc.) simplement par téléphone, après 23h et sans aucun courrier et savoir à quelles poursuites je dois m'attendre en cas d'évolution de l'affaire, mais également si je serai le seul visé ou si mes colocataires aussi (ce que je trouverais plus que juste) sachant qu'elles étaient présentes le soir du tapage mais que c'est moi qui ai donné ma carte d'identité au policier.

Merci de prendre le temps de me répondre, étant relativement inquiet. Je reconnais les faits mais n'apprécie pas la tournure qu'ils prennent actuellement.